



ELECTION PRESIDENTIELLE 2017

Enjeu 3 : Le long terme

Porter une ambition forte pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture françaises

Potentiels de développement économique

Question 13 : La pêche et l'aquaculture sont des secteurs de développement importants de l'économie française d'Outre-mer. Comment envisagez-vous de relever les défis posés par les spécificités ultramarines ?

Les réponses sont données par candidats, dans l'ordre alphabétique

M. Jacques Cheminade :

Les DROM-COM sont au cœur de ma politique pour l'économie bleue. Déjà, un des plus grands contrats entre la France et la Chine porte sur l'aquaculture en Polynésie française. Dans l'immédiat, je demande la suppression des taxes perçues sur les matériels de pêche. Pour l'aquaculture, il faut d'urgence la création de centres de formation et l'implantation de laboratoires de recherche scientifique pour les applications notamment pharmaceutiques, ainsi que la création de centres universitaires dédiés afin de recruter sur place les chercheurs de demain.

M. François Fillon :

L'Outre-mer, c'est la France. Ces régions ne doivent pas être oubliées. Les flottes de pêche y sont soumises à des contraintes très spécifiques : l'éloignement, l'insularité ou encore le climat. Ces contraintes sont génératrices de surcoûts pour les pêcheurs

locaux. François Fillon insiste sur deux priorités pour le développement du secteur de la pêche d'Outre-mer :

1. Investir dans les flottes de pêche car elles sont souvent vieillissantes, ce qui cause des difficultés en matière de sécurité à bord. Le futur FEAMP devra ainsi mettre en place des aides publiques pour le renouvellement des navires artisanaux, dans le respect de critères de sélectivité et de durabilité.

2. La structuration des filières, par exemple sous la forme d'interprofessions. Nous avons à ce titre observé d'excellents résultats avec l'ARIPA à l'île de la Réunion, avec un soutien financier européen dans le cadre du POSEI. Cependant, nous constatons depuis 2014 de grandes difficultés à mettre en œuvre cette approche POSEI, qui est désormais intégrée dans le FEAMP. Les bénéficiaires se retrouvent en effet dans une situation d'insécurité juridique car ni la Commission, ni l'État ne leur ont apporté les garanties suffisantes. Pour l'après 2020, il sera donc nécessaire de créer un règlement européen spécifique, séparé du FEAMP, sur le modèle de l'ancien POSEI. Le cadre actuel génère beaucoup trop d'insécurité juridique, ce qui n'est pas acceptable.

Mme Marine Le Pen :

Pour commencer, la France doit valoriser sa ZEE avec des flottilles françaises et non la brader à d'autres pays, ce qui permettra incidemment de mieux financer et gérer la lutte contre la pêche illégale. En effet, une attention particulière doit être apportée à la lutte contre la pêche illégale qui se développe aux dépens de nos pêcheurs ultra-marins. La surveillance et les sanctions doivent être renforcées.

Ensuite, la modernisation de la flotte est encore plus urgente dans l'Outre-mer qu'en métropole. Nous pourrions déjà engager cette modernisation dans les territoires d'Outre-mer au titre de l'article 349 TFUE qui permet d'adapter certaines dispositions du droit européen aux caractéristiques et contraintes particulières de ces régions, en particulier en matière de pêche. Mais personne ne s'en soucie vraiment dans les institutions européennes, ce qui fait qu'aucune mesure n'a été prise dans ce sens. C'est donc encore une fois par la renationalisation de la pêche que nous pourrions entamer cette modernisation.

M. Emmanuel Macron :

Les outre-mer sont le premier visage maritime de la France. Et ils ont des atouts extraordinaires, que nous devons encore mieux appréhender et valoriser. Nous devons pleinement prendre en compte les spécificités de la pêche et des cultures marines de ces territoires, mais nous devons aussi pleinement les associer au renouveau d'une grande ambition maritime pour notre pays dont ils sont la figure de proue à travers les différents océans du globe.

Par ailleurs, nous protégerons les pêcheurs de nos outre-mers contre la concurrence déloyale des pêcheurs pirates grâce à une action résolue pour lutter contre la pêche illégale, non règlementée et non déclarée dans nos eaux territoriales et zones économiques exclusives.

M. Jean-Luc Mélenchon :

Le regard porté sur l'Outre-mer doit changer. La spécificité de ces territoires entourés d'eau est vécue comme un handicap. Ce n'est pas ma vision. Mon programme pour l'indépendance de la France, notamment l'indépendance énergétique et alimentaire respectueuse de l'environnement trouve sa place en Outre-mer.

Les énergies marines, en particulier l'énergie thermique des mers et la géothermie doivent libérer nos Outre-mer de l'importation de carburants. Le développement d'une agriculture biologique s'impose, nous mesurons l'impact du chloredécone sur la filière halieutique et l'aquaculture. Le protectionnisme solidaire que je porte pour objectif de privilégier les productions françaises soucieuses de la protection de l'environnement, mes mesures sociales et de relance de l'emploi permettront de mieux produire et de manger sain.

Les urgences métropolitaines sont communes à l'Outre-mer, mon programme est global, aucun territoire de la République est laissé à quai. Mon projet pour l'économie de la mer s'attache à couvrir tous notre espace maritime, les Outre-mer y ont une place centrale.